Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 44 (1982)

Heft: 13

Rubrik: Liquidation de téléphériques militaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

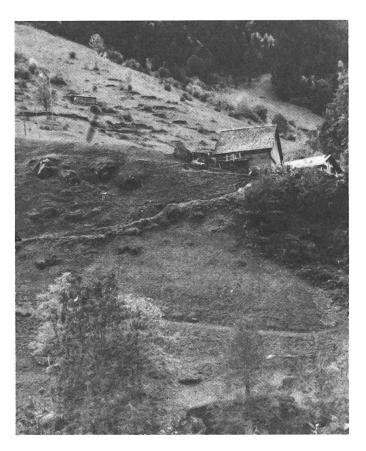
Download PDF: 01.12.2025

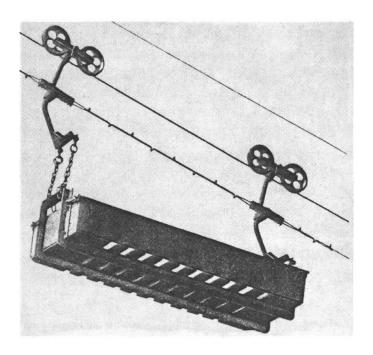
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Action pour paysans de la montagne:

Liquidation de téléphériques militaires

La population décroissante des régions montagneuses et ses conséquences telles que la détérioration des alpages, les dangers d'érosion, l'absence de protections contre les avalanches, etc. font aujourd'hui l'objet de nombreuses discussions et conjectures. Les origines de ces changements structuraux sont multiples et complexes. Toute augmentation de productivité souhaitable se heurte à l'insuffisance des réseaux routiers et l'absence d'une mécanisation ainsi que d'autres possibilités de rationalisation adéquates. On espère pouvoir enrayer l'exode des montagnards au moyen de mesures d'assainissement et d'améliorations foncières pratiquées à grande échelle et financées en partie par les moyens publics. Mais même des mesures de ce genre ne parviennent pas toujours à freiner suffisamment le flux démographique dirigé vers le bas du pays, car les charges financières causées par des constructions routières et des assainissements ruraux





sont souvent hors de la portée des paysans concernés. C'est ainsi qu'on a pu lire récemment dans la presse agricole que certains alpages pour vaches laitières traditionnels ne peuvent désormais être utilisés que pour l'estivage de génisses parce que le transport du fromage produit s'avère trop peu rationnel en absence d'une route. Dans des vallées isolées, même des exploitations familiales doivent être abandonnées entièrement faute de moyens de transport adéquats pour l'amenée de moyens de production ou la livraison des produits.

Une prise d'initiative

En commun avec des particuliers et d'autres organisations, l'ASETA lance une action pour des téléphériques de montagne motivée par le fait que l'armée suisse liquide actuellement un nombre restreint de transporteurs réciproquants présentant les caractéristiqes techniques suivantes:

charge utile environ 300 kg longueur par unité 2000 m différence de niveau maximale 1000 m nombre de supports en acier 4 capacité de transport 1,5 t/h Ces téléphériques sont solidement construits, encore en bon état, et seront cédés moyennant un prix avantageux à des paysans montagnards, des corporations d'alpage et des communes de montagne.

Une planification judicieuse, une organisation assurée par des spécialistes en la matière ainsi qu'un autofinancement par les intéressés devraient permettre de monter ces téléphériques sans imposer des mises de fonds excessives. Délai d'inscription: 29.10.82

Nous prions les intéressés de s'annoncer par écrit en indiquant exactement le genre d'affectation et le site prévu auprès du

Service techniqe de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), boîte postale,
5223 Riniken AG Trad. H.O.

Le soudage électrique dans l'agriculture

Adapter la préparation du joint de soudure au genre de la pièce d'œuvre

Celle-ci doit être préparée soigneusement; le temps consacré aux préparatifs permet de souder plus rapidement dans la suite. Eliminer toute trace de rouille ou de peinture.

Soudure en I

Prévoir un interstice afin d'obtenir une soudure continue. La largeur de cette fente se règle sur l'épaisseur de la tôle et correspond aux indications suivantes:

Epaisseur de tôle en mm	Largeur de fente en mm
2	1,5
3	2 – 2,5
4	3 – 3,5
5	4 – 4,5

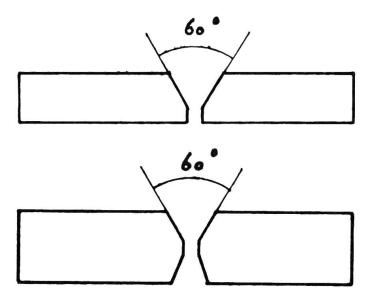
Des épaisseurs de tôle supérieures à 5 mm ne peuvent pas être soudées unilatéralement en l'absence d'un biseautage préalable.



Soudure en l complétée

Soudure en V

En cas d'épaisseurs de tôles supérieures à 5 mm et lorsque la soudure ne peut être effectuée que d'un côté, on ne peut obtenir un



travail correct qu'après avoir biseauté partiellement les arêtes opposées l'une à l'autre. Il importe aussi de former un bourrelet d'une épaisseur maximale de 5 mm. Dans ces cas également,il faut prévoir un interstice dont la largeur est égale à la hauteur du bourrelet.

Soudure en X

Elle peut être effectuée depuis les deux côtés et s'avère plus économique que la soudure en V surtout lorsque l'épaisseur de tôle dépasse 12 mm. En cas de grosses pièces d'œuvres, telles que des arbres ou des barres d'acier carrées, on peut réduire